

Projets agro-énergétiques de territoire dans l'Ouest français: le rôle des agriculteurs-moteurs

Geneviève Pierre

► **To cite this version:**

Geneviève Pierre. Projets agro-énergétiques de territoire dans l'Ouest français: le rôle des agriculteurs-moteurs. *Cybergeo: Revue européenne de géographie / European journal of geography*, UMR 8504 Géographie-cités, 2015, pp.1-19. 10.4000/cybergeo.27205 . hal-01649726

HAL Id: hal-01649726

<https://hal.univ-rennes2.fr/hal-01649726>

Submitted on 27 Nov 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Projets agro-énergétiques de territoire dans l'Ouest français: le rôle des agriculteurs-moteurs

Territorial and agro-energy projects in the Western France: the role of farmers-leaders

Geneviève Pierre



Édition électronique

URL : <http://cybergeo.revues.org/27205>

DOI : [10.4000/cybergeo.27205](https://doi.org/10.4000/cybergeo.27205)

ISSN : 1278-3366

Éditeur

UMR 8504 Géographie-cités

Ce document vous est offert par Université
Rennes 2



Référence électronique

Geneviève Pierre, « Projets agro-énergétiques de territoire dans l'Ouest français: le rôle des agriculteurs-moteurs », *Cybergeo : European Journal of Geography* [En ligne], Espace, Société, Territoire, document 738, mis en ligne le 17 septembre 2015, consulté le 27 novembre 2017. URL : <http://cybergeo.revues.org/27205> ; DOI : [10.4000/cybergeo.27205](https://doi.org/10.4000/cybergeo.27205)

Ce document a été généré automatiquement le 27 novembre 2017.

© CNRS-UMR Géographie-cités 8504

Projets agro-énergétiques de territoire dans l'Ouest français: le rôle des agriculteurs-moteurs

Territorial and agro-energy projects in the Western France: the role of farmers-leaders

Geneviève Pierre

Introduction

- 1 La recherche d'autonomie individuelle constitue un facteur de mobilisation au service d'une agriculture multifonctionnelle et de services dépassant la seule production alimentaire et dont les revenus sont ancrés localement. Les projets agro-énergétiques locaux et fermiers (huile végétale pure et tourteaux pour le bétail; bois bocage énergie) développés dans l'Ouest français dans les années 2000 en sont une bonne illustration. Initiés par des agriculteurs expérimentant des outils au sein des Coopératives d'Utilisation du Matériel Agricole (CUMA), ils s'inscrivent dans les préoccupations de collectivités locales sur les économies d'énergie et la valorisation des ressources, mettant en tension les représentations traditionnelles de l'agriculture. D'agricole et individuelle au départ, la recherche d'autonomie rejoint les ambitions de développement durable des collectivités locales et des Pays. Aussi, le passage d'une volonté individuelle, puis collective, de développement agricole en autonomie, à la mise en place de projets pour le territoire, mérite-t-il d'être interrogé à deux titres.
- 2 En effet, dans un raisonnement de géographie sociale, l'entrée par les acteurs permet de pointer leurs motivations dans la co-construction des projets. Les acteurs-moteurs, des agriculteurs essentiellement, facilitent le glissement de la dynamique agricole interindividuelle, puis collective, au projet de territoire. Leurs représentations de la dimension territoriale et environnementale des projets agro énergétiques et de

l'agriculture en général constituent une clé d'analyse. Par son ancrage local et par ses propres visions de la multifonctionnalité agricole, l'acteur-moteur est-il davantage enclin à impulser des projets à fort contenu socio-territorial et environnemental ? Comment une ambition personnelle se transforme-t-elle en réflexion collégiale, puis en projet territorialisé ?

- 3 Par ailleurs, dans les actions agro-énergétiques étudiées, l'ancrage du projet au territoire ne peut se faire par le produit car les potentiels exploitables sont, *a priori*, des matières premières banales (bois du bocage, colza), en dehors de toute typicité de terroir. Aussi, la spécification de la ressource repose-t-elle davantage sur la singularité des capitaux sociaux mobilisés, sur l'ancrage local des acteurs, pointant leur capacité à nourrir des processus d'apprentissage collectifs et à constituer des multipartenariats spécifiques au projet agro-énergétique de territoire. Comprendre comment ces coopérations s'organisent et le rôle qu'y jouent les agriculteurs initiateurs de la réflexion technique apparaît primordial. Or, la spécification des ressources agricoles et leur territorialisation ont surtout été étudiées pour des productions alimentaires de qualité référencées géographiquement (Rieutort, 2009).
- 4 Ainsi, la notion d'autonomie, diversement affirmée par les acteurs-moteurs selon leurs appartenances professionnelles et leurs représentations du métier et de l'agriculture, constitue une motivation fondatrice des projets agro-énergétiques (partie 1). Le contexte rural et agricole de l'Ouest français, le rôle des politiques publiques territorialisées et les référencements scientifiques explicitant les conditions de mise en place de circuits-courts énergétiques, sont présentés en partie 2. Des profils d'acteurs-moteurs se dégagent en fonction de leurs modalités d'insertion dans l'action collective ou de territoire (partie 3). Par leur capacité à l'interconnectivité, les acteurs-moteurs, essentiellement des agriculteurs, établissent des liens singuliers et territorialisés croisant réseaux professionnels agricoles, réseaux sociaux locaux et projets agro-énergétiques de territoire (partie 4).

L'autonomie agricole à la base d'actions agro-énergétiques locales

De l'autonomie agricole individuelle au projet territorial

- 5 La consommation sobre en intrants, tant pour l'alimentation du bétail que pour l'utilisation des énergies directes, est un critère *a minima* de définition de l'autonomie agricole (Rémy, 2010), partagé par différents réseaux professionnels, de l'agriculture raisonnée aux militants de l'agriculture durable autonome et économe (Réseau Agriculture Durable - RAD) ou Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural (CIVAM). Ces derniers défendent une conception holiste de l'autonomie valorisant la mobilisation des ressources locales et leur usage en complémentarité. Les projets agro-énergétiques qui procèdent de la coproduction de potentiels locaux - production énergétique et aménités agricoles - élargissent les contours de la multifonctionnalité agricole au profit du développement territorial : "*Objectif global de penser et d'organiser le mieux vivre des gens vivant sur un territoire et qui relève d'un processus à la fois multisectoriel, territorialisé et géré par les acteurs locaux*" (Deffontaines et Prodhomme, 2001).

- 6 L'approche du lien entre agriculture, territoire et développement rural (Callois et Mocquay, 2008 ; Le Caro *et al*, 2008) a été étudiée par la question de la territorialisation de l'agriculture (Rieutort, 2009, *op.cit.* ; Delfosse, 2010), de la relocalisation des circuits agricoles et alimentaires ou des ressources territoriales (Gumuchian et Pecqueur, 2007). Des réflexions menées par les socio-anthropologues portent également sur l'autonomie agricole (Deléage, 2004) et/ou au profit du territoire (Dobigny, 2012). Ancrer localement la valeur ajoutée à partir de la délimitation d'une zone d'Appellation d'Origine Contrôlée (AOC) ou réserver une partie de sa production agricole au projet de territoire au détriment de l'agro-industrie déterritorialisée, participent de la territorialisation agricole. La singularisation du territoire par les projets (Gumuchian *et al*, 2003) se traduit par la médiatisation¹ des actions d'intercommunalités (programmes de replantations bocagères) ou de Pays (Programmes Leader, Pôles d'Excellence Rurale - PER -) sur la valorisation des ressources locales, y compris dans un objectif de production énergétique.

Agriculture et projet pour le territoire : quelle place des acteurs-moteurs ?

- 7 Le terme "moteur" souligne le caractère volontariste de l'agriculteur qui introduit l'outil technique et/ou l'idée innovante à la base du processus d'activation de la ressource. Précurseur dans la découverte d'une nouvelle opportunité, il en popularise l'intérêt auprès de ses collègues de CUMA, au sein de son réseau agricole et/ou socio-territorial local. Son rôle peut se prolonger dans la structuration de filières locales selon la façon dont les collectivités locales ou les organisations agricoles s'emparent de l'idée. S'il n'expérimente pas lui-même les équipements, il en promeut l'utilité auprès des collectivités locales. Il peut même s'affirmer comme un leader agricole ou pour le territoire en assurant le portage du projet de circuit-court local ou en acceptant la présidence des structures juridiques pérennisant l'action de développement (CUMA, associations, coopératives locales...)
- 8 Par les projets collectifs d'autonomie agricole, l'agriculteur assume des missions diversifiées, au-delà de la seule production alimentaire humaine. À partir de ressources mobilisées et/ou mobilisables dans des stratégies d'évolution de l'activité, Mohamed Gafsi (2006) montre que, dans les pratiques de transformation à la ferme, de vente directe, l'ancrage local de l'agriculteur se réalise par accumulation progressive de capitaux, notamment sociaux, qui reflètent son implication dans des réseaux professionnels et extra-professionnels. Par ailleurs, les dimensions d'ancrage territorial portées par les agriculteurs-moteurs tiennent compte de la représentation que ceux-ci se font de leur métier (multifonctionnalité agricole revendiquée ou non) et de la façon dont ils le pratiquent : relocalisation de la valeur ajoutée, entretien des haies, transformation à la ferme, circuits courts, désintensification du système de production, contrats agro-environnementaux, production d'énergies renouvelables, appartenance aux réseaux militants de l'agriculture autonome et économe. Deux logiques de représentations professionnelles sont distinguées : l'une fondée sur l'identification de ressources territoriales localisées, intégrant des dynamiques sociales et naturelles au-delà de l'activité agricole, l'autre préférant l'insertion dans la filière agro-industrielle (Van Thilbeurgh *et al*, 2008). L'ancrage est également fonction de l'appartenance à des réseaux sociaux hors cadre professionnel et peut s'accomplir par le profil multi-actoriel (Lévy et

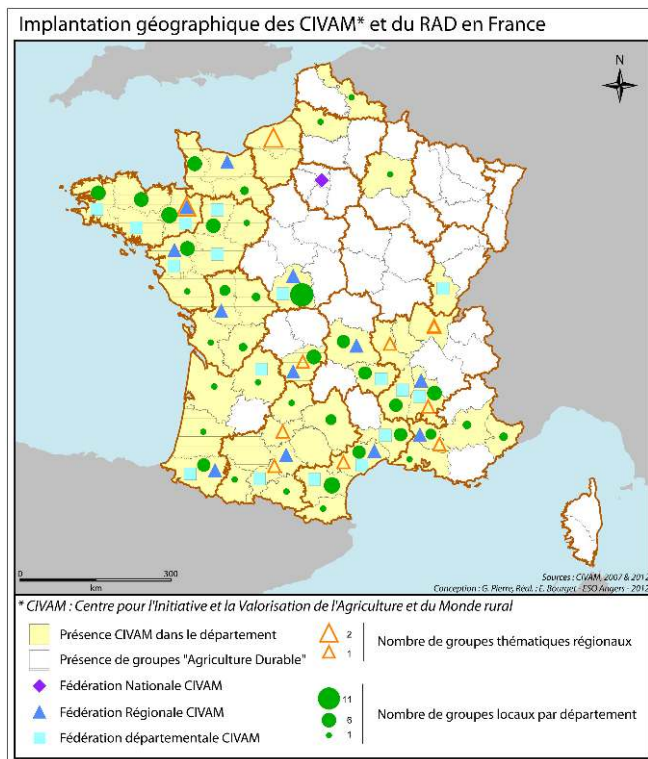
Lussault, 2003) d'agriculteurs à la fois élus locaux et responsables associatifs qui nouent des relations avec des parties-prenantes diversifiées.

- 9 Les actions entrepreneuriales étudiées ont été guidées par la recherche d'autonomie. La notion d'entrepreneuriat intègre les diverses fonctions assumées par les exploitants : création de richesses, valorisation du site, transformation de la production, commercialisation (circuits courts), innovation, gestion, relations sociales (Cordelier et Le Guen, 2010). Séverine Saleilles (2006) et Cédric Verbeck (*et al.*, 2011) mettent ainsi en évidence un triptyque de co-crédation de l'activité articulant le projet de vie de l'agriculteur, le projet entrepreneurial et le projet de territoire. Comment l'agriculteur-moteur assure-t-il la transformation d'une ambition entrepreneuriale personnelle, puis collective, en projet territorialisé ? Dans quelle mesure son ancrage au territoire le rend-il plus enclin à impulser des projets sortant de la stricte sphère productive en alimentation humaine ?

Projets, contexte et méthodes : des agro-énergies en circuits courts et locaux

- 10 Les actions étudiées s'inscrivent dans le contexte de promotion des énergies renouvelables et de diminution des gaz à effet de serre des années 2000 et 2010, entre la loi POPE² de 2005, la Loi d'Orientation Agricole de 2006 qui promeut la production de biomasse et de carburants agricoles, le Grenelle de l'environnement (2010) et la loi française sur la transition écologique (2015). Parallèlement, des dispositifs d'action publique français (PER, plans climat territoire) ou européens (actions Leader sur la valorisation des ressources naturelles et culturelles) dessinent un cadre propice aux projets de territoire et aux dispositifs subventionnés.
- 11 La forte représentation de l'élevage dans l'Ouest français est propre à favoriser la recherche d'autonomie en alimentation animale. Le réseau bocager, emblématique des paysages agricoles de l'Ouest, abrite également la matière première des filières bois déchiqueté. Cet espace « Ouest », référence de la réussite, puis des dérives, du productivisme a inventé des contre-modèles agricoles (Pierre *et al.*, 2008) dont témoignent la constitution du RAD (Deléage, 2004, *op.cit.*) et la forte représentation du réseau CIVAM (carte 1) ; il a également suscité l'émergence d'une agriculture de groupe très bien organisée. La densité du réseau CUMA et sa structuration en fédération interrégionale très active ont facilité la diffusion des informations techniques sur des outils encore expérimentaux au début des années 2000.

Carte 1 : Civam et RAD en France



Des circuits courts et locaux hors alimentation humaine

- 12 La recherche porte sur les filières locales et d'origine agricole en bois déchiqueté permettant une alimentation automatique des chaudières (tableau 1, situations 1 à 5 ; cartes 2 et 3) dans l'Orne (situation n° 5 ; carte 3a), en Mayenne (situation n° 3, carte 3b) et dans le Calvados (CC de Vassy, situation n° 4), régions bocagères d'élevage. Dans le Maine-et-Loire et en Layon-Saumurois (situations n° 1 et 2 ; carte 3c), la fabrication d'huile végétale pure et de tourteaux fermiers s'appuie sur la production oléagineuse réalisée en systèmes de polyculture-élevage.
- 13 Les projets, particulièrement publicisés au sein du réseau CUMA de l'Ouest, ont constitué des modèles innovants pour d'autres collectifs d'acteurs. Aux dimensions multiples d'actions valorisant la multifonctionnalité agricole et les services environnementaux (Valette *et al*, 2012) sont associées la recherche d'autonomie locale (Dobigny, 2012) et l'implication de territoires de projets dans l'élaboration des circuits courts.

Tableau 1 : Présentation des projets étudiés

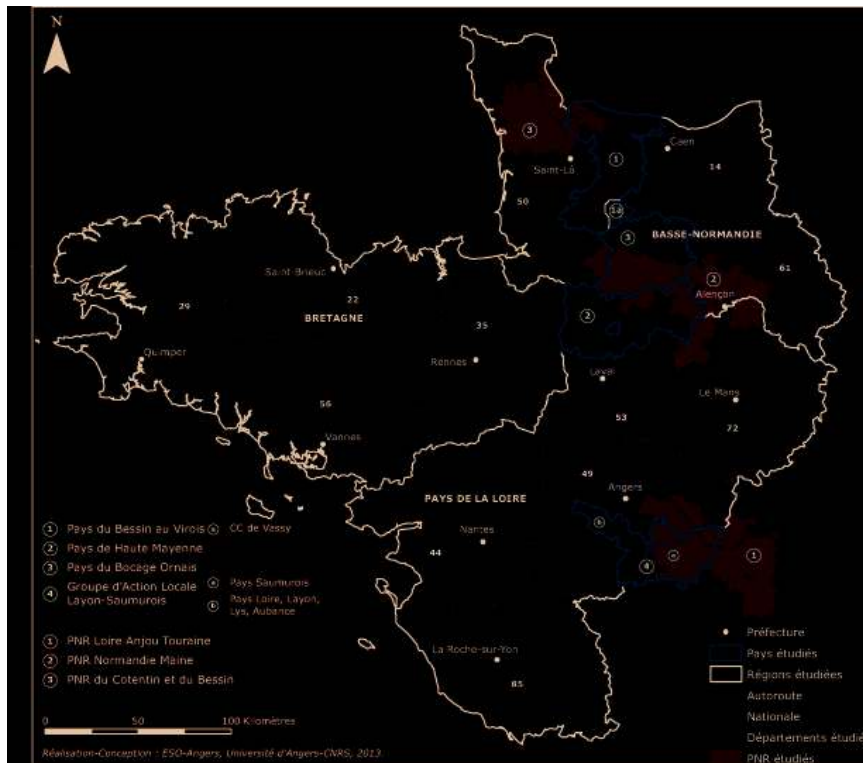
	Mayenne-et-Loire	Layon-Saumurois	Pays de Haute-Mayenne (SCIC ^a)	CC de Vassy (Cavados)	SCIC B2E (Orne)
	1	2	3	4	5
Territoire	Périmètre départemental de la CUMA « Innov-Expé »	Pays de Loire-en-Layon GAI, Leader Layon-Saumurois	Territoire du Pays et du GAL Leader « Haute-Mayenne » Elargissement au département en 2013	Canton de Vassy (et CC)	CC du Bocage Aithisien et commune de Chenu ; Pays du Bocage élargissement au département
Dates	2006	2010	SCIC en 2008	2010	SCIC en 2006
Action	Presse HVP semi-mûlle huile et tourteau « fermiers »	Station fixe de pressage HVP	Filière bois boilage énergie au bois déchiqueté	Réseau de chacteur bois et plate-forme de stockage au niveau intercommunal	Filière bois boilage énergie au bois déchiqueté
Programme d'actions publiques liés aux agro-énergies	Programme Leader Layon-Saumurois (2000-2006)	PER Layon-Saumurois (2006-2009)	Leader 2000-2006 (Pays) Leader 2008-2013 (Pays) PER 2006-2008 (Pays) Contrats ATENÉ (2004) et COT ^b	PER 2006-2008 du Pays du Bessin au Virois Leader 2009-2013 du GAI, du pays du Bessin au Virois	PER 2006-2008 Plan climat-territoire du Pays et Leader 2007-2013 : aides aux replantations bocagères
Nature du produit	HVP et tourteau alimentaire fermier	Tourteau autocannonné HVP revendue à l'extérieur	Bois déchiqueté de triple origine : boilage, déchetterie/scieries et forestier	Bois des huies locales	Bois boilage exclusivement
Initiateurs	Éleveurs en CUMA Layon-Saumurois Éleveurs	Agriculteurs en Layon-Saumurois	Élus locaux, collectivités locales et élus-agriculteurs ou agriculteurs-leaders	Pdt de la commission agricole de la CC, leader agricole local et départemental	Élus locaux, élus agriculteurs et agriculteurs-leaders ; technicien Paysage de Chambre d'agriculture
Réseaux agricoles	CUMA Chambre d'agriculture	Chambre d'agriculture et CUMA locale	CUMA ; CIVAM Mayenne Réseau d'agriculture durable Chambre d'agriculture	Agriculteurs locaux ; proximité géographique et de travail Agriculteurs conventionnels	CUMA (départementale) Agriculteurs du RAD ou en Bio Chambre en retrait sauf aide à l'entretien du paysage
Acteurs	Agriculteurs en CUMA locale et départementale Chambre d'agriculture (techniciens et agriculteurs) Pays de Loire-en-Layon	CUMA locales CC du Geminis antenne locale Chambre d'agriculture Pays de Loire-en-Layon	CUMA départementale ; FD CUMA CIVAM Chambre d'agriculture Agriculteurs locaux Collectivités locales / élus locaux, Pays	FD CUMA Élus et agriculteurs locaux CC de Vassy (techniciens dédiés)	Élus locaux ; collectivités locales Pays du Bocage Ornaïs FD CUMA et Chambre d'agriculture (technicien paysage) Associations environnementales
Structuration juridique	CUMA départementale pour le pressage du colza	CUMA locale IHL pour pressage huile et tourteau SAS pour revente de l'huile	SCIC (Coopérative et Sarl)	Vente directe à la CC et à deux communes	SCIC (Coopérative et SA)
Perspectives	Outil en fin d'activité. Désintérêt pour l'huile-carburant	Problématique de vente de l'huile	Élargissement au département Demande croissante (collectivités locales et particuliers)	Interrogations sur la structuration juridique	Développement de succursales dans et hors département de l'Orne Demande des collectivités locales et des particuliers
Statistiques	Capacité de production est de 550 000 l/an ; 73 adhérents en 2007 ; beaucoup moins d'utilisateurs depuis 2008	2010-2011 : CUMA H.I. : 70 adhérents 1500 tonnes d'huile et 2400 tonnes de tourteaux Tourteau repris à 75 % par les adhérents de la CUMA surtout localisés en Layon-Saumurois Huile vendue à 99 % à l'extérieur (700 à 900 €/tonne)	28 agriculteurs Tonnage bois sec : 3626 tonnes (2011) (436 tonnes en 2008) Bois payé 55 euros/tonne verte à l'agriculteur ; vendue 92 €/la tonne sèche livrée	Des 1997-98 : replantations bocagères 2009 : besoins de 200 tonnes de bois sec/an ; entretien de 4 à 6 km de huies (10 agriculteurs suffisent) 62 €/t verte payée au producteur 94 €/t sèche revenue communes	21 adhérents en 2006, dont 10 agriculteurs En 2011, 150 adhérents dont 90 agriculteurs 2000 tonnes de plaquettes de bois sec boilage livrées (à 86 % aux collectivités) 48 euros/tonne bois vert ; vendue sèche livrée à 98 €/tonne ^c

a. SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) HMBE (Haute-Mayenne Bois Énergie)

b. ATENÉ et COT (Contrat d'Objectif Territorial), contrats Ademe, préparatoires au plan climat territorial.

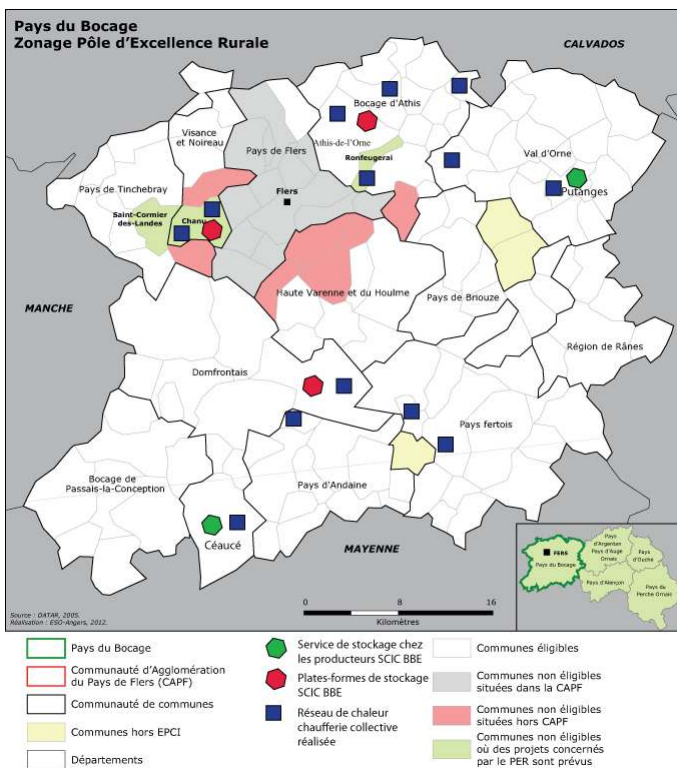
c. 100 €/tonne de bois sec = 2,8 cts €/kWh ; l'électricité est à 12 cts d'euros le kWh (2012 ; source Ministère de l'Agriculture).

Carte 2 : Localisation des terrains étudiés dans l'Ouest français :

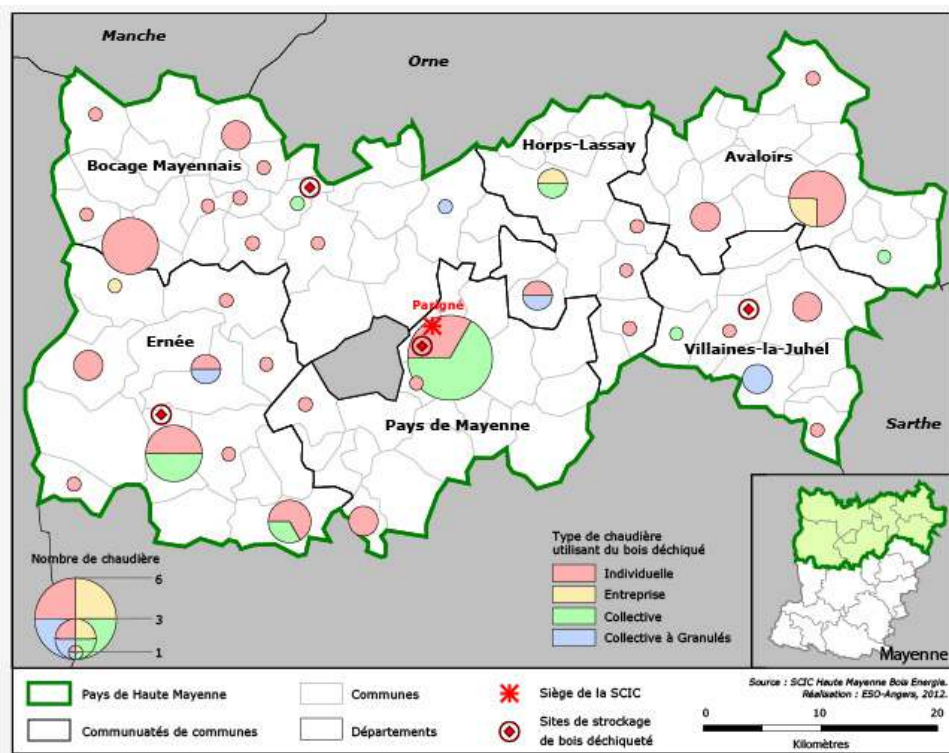


- 14 Les circuits-courts agro-énergétiques ont encore peu suscité l'intérêt des géographes ou des sciences sociales (Tritz, 2013). Ainsi, nous devons emprunter aux définitions des circuits courts alimentaires qui insistent sur trois critères : un intermédiaire maximum, des échanges monétisés et la proximité (relationnelle, géographique) entre producteurs et consommateurs (Hérault-Fournier *et al*, 2012). En quoi les projets étudiés s'en distinguent-ils ? La distance producteur/consommateur est plutôt faible : de 20 à 30 km maximum pour le bois déchiqueté, c'est à dire 1 h 30 de trajet en tracteur (cartes 3a-b). Cependant, c'est la part élevée d'autoconsommation agricole qui singularise le mieux les projets agro-énergétiques (75% des produits au minimum) ; dans ce cas, la recherche d'autonomie individuelle relève plus du circuit local que du circuit court. Pour autant, des interfaces (coopérative, société) s'imposent pour la distribution du produit et pour la mutualisation des équipements, souvent des prototypes en CUMA³. La dimension technique touche au cœur de l'activation de la ressource permettant la transformation de déchets en potentiels, par la réduction de la pénibilité du travail et par la commodité d'usage du produit obtenu. La pratique de l'énergie-bois en est renouvelée puisque les branches d'émondage des arbres, habituellement brûlées en bout de champ, trouvent une nouvelle utilité. Une codépendance technique locale s'établit entre des outils agricoles et non agricoles associant des parties prenantes diversifiées : agriculteurs, collectivités locales, particuliers, chauffagistes.

Carte 3-a : Circuit local bois déchiqueté : Pays du bocage Ornaïs

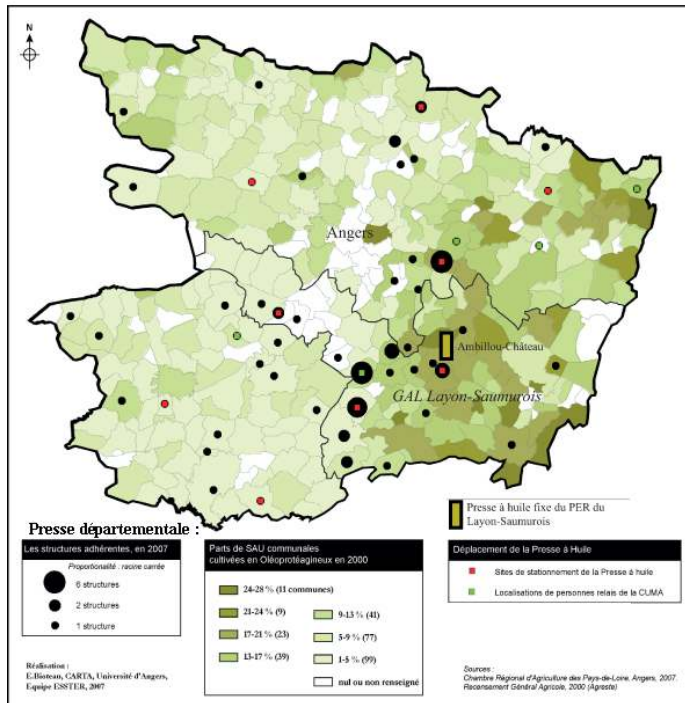


Carte 3-b : circuit local bois déchiqueté Pays de Haute-Mayenne



Carte 3-c : Presses à hvv en Maine-et-Loire

Les presses à huile végétale pure en Maine-et-Loire : territorialité de la presse départementale et implantation de la presse fixe du PER Layon-Saumurois 2006-2010



Des agriculteurs moteurs

- 15 Partir des acteurs et de leurs motivations s'inscrit dans un raisonnement de géographie sociale par "*inversion de l'ordre des facteurs*" (Rochefort, 1983). 57 personnes ont été interrogées au cours d'entretiens semi-directifs, d'abord informatifs et de contexte (techniciens, élus, agents), menés en 2008 et 2011-2012 au sein des CUMA, auprès des chargés de mission énergie et environnement des Conseil Généraux, des chambres d'agriculture, des CIVAM, des intercommunalités, des Pays (techniciens et élus) et de deux Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif (SCIC⁴ ; Orne et Mayenne). 18 agriculteurs moteurs ont été ainsi identifiés. Ils ont fait l'objet d'entretiens à forte dimension biographique inspirés des méthodes du GERDAL (Groupe d'Expérimentation et de Recherche : Développement et Actions Localisées) sur les évolutions des pratiques en agriculture, qui ciblent les raisons des pratiques plutôt que l'énoncé des changements (Darré *et al*, 2007, 77-84). Après une présentation contextuelle, personnelle, familiale et de l'activité agricole, l'entretien a également porté sur les responsabilités professionnelles, les engagements politiques, syndicaux, citoyens, l'inscription dans des groupes techniques agricoles de l'acteur-moteur. Les pratiques agricoles, la commercialisation des productions, le degré de mutualisation du matériel en CUMA sont également envisagés. La multidimensionnalité de projets relevant d'organisations partenariales spécifiques est inégalement appropriée par les acteurs-moteurs ; elle dépend en partie de leurs propres représentations de l'agriculture.

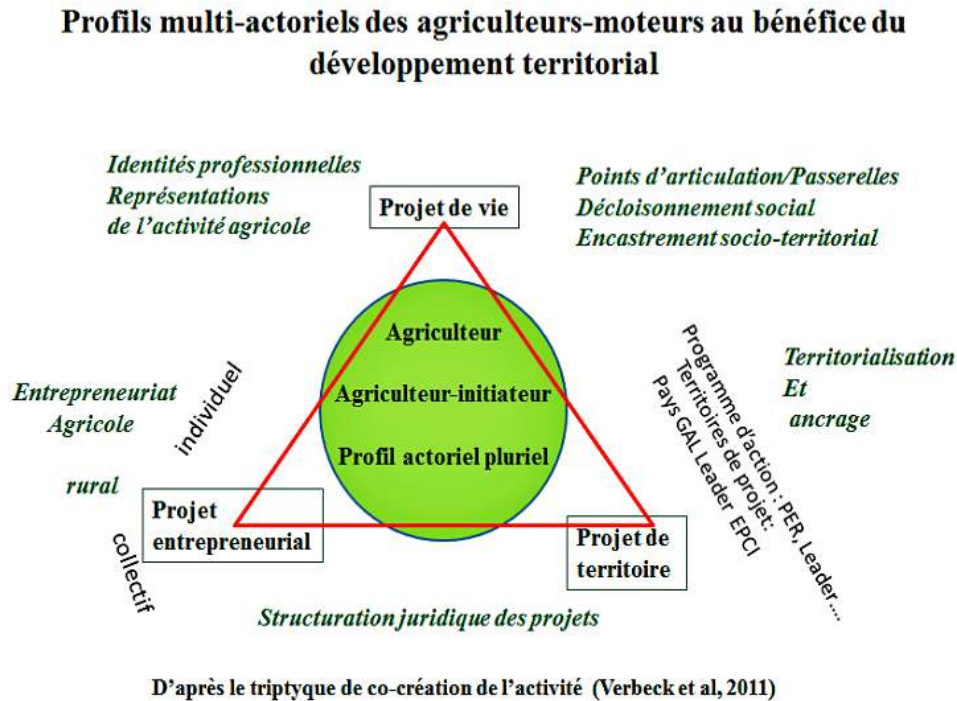
Profils d'agriculteurs-moteurs intervenant au service du projet collectif

- 16 Selon les enquêtes menées, les agriculteurs-moteurs relèvent de deux modes d'identification qui peuvent se combiner ou se succéder. Les « *initiateurs directs* » des nouvelles opportunités techniques, auto-désignés, ne sont pas forcément des responsables agricoles mais leur capital social les rend aptes à solliciter les bons relais, professionnels ou locaux. Les « *responsables professionnels ou locaux* », très proches des premiers par les réseaux de travail quotidiens, sont initiateurs par délégation de responsabilité. Ils ont été parfois missionnés par les collectivités locales, les Pays, les organisations agricoles, pour concrétiser l'action de développement. Les deux catégories d'acteurs-moteurs se rejoignent dans les points suivants : la réflexion sur l'autonomie, la capacité à l'interconnectivité entre réseaux d'acteurs, leur rôle dans la mutualisation des outils techniques.

Du projet individuel à l'action territoriale

- 17 L'agriculteur-moteur peut être considéré comme un acteur territorialisé (Gumuchian *et al*, 2003, *op.cit.*) si ses projets sont intentionnellement initiés et pensés "pour le territoire". Son rôle doit aussi être considéré à l'aune du réseau social/local/professionnel dont il relève, des responsabilités qu'il y exerce et de son échelon d'action (figure 1) :
- agriculteur initiateur des outils techniques ;
 - élu local (commune, représentant d'intercommunalité, de Pays...);
 - membre des CUMA à différents échelons et responsabilités exercées.
- 18 Avec une diversité de configurations :
- selon que l'acteur est territorialisé ou non ;
 - selon le caractère plus ou moins diversifié de son profil ;
 - selon le niveau de responsabilité dans l'action projetée.

Figure 1 : du projet individuel à l'action territoriale



- 19 Les profils d'agriculteurs-moteurs présentés sont emblématiques des modalités d'insertion dans l'action collective et/ou de territoire. Soit par une entrée privilégiant les responsabilités au sein d'un réseau professionnel agricole porteur d'innovations techniques au profit de l'activation de la ressource. Soit parce que, par ses fonctions d'élu local, l'agriculteur-moteur a les moyens de proposer un débouché à la ressource agro-énergétique qu'il promet. Soit parce qu'il représente la profession agricole au sein d'un territoire (Pays, GAL, PNR) et s'en sert pour développer un projet collectif prolongeant un intérêt personnel.

D'expérimentateur technique à responsable de CUMA : une démarche peu territorialisée (acteur A)

- 20 Cet agriculteur initie la mutualisation d'un outil collectif en agissant par délégation de responsabilités (tableau 1, situation 3). Dès 1992, il devient administrateur de la FD CUMA de la Mayenne, puis président (1995-2010) de la CUMA départementale d'innovation qui abrite les déchiqueteuses à bois et les presses HVP. Son action relève de la capacité à mobiliser le réseau coopératif par l'acquisition d'outils dont la crédibilité technique peut cristalliser la motivation des agriculteurs. En tant qu'exploitant agricole, il a été un précurseur des techniques liées au bois déchiqueté au début des années 1990. Les motivations qu'il affiche comme responsable de la CUMA départementale, centrées sur la praticité des outils et la valorisation économique de la haie, sont à distinguer clairement de ses engagements syndicaux (Confédération Paysanne) et de ses représentations personnelles d'une agriculture multifonctionnelle offrant des services environnementaux. Ainsi, il participe à un réseau local de vente directe et le fait qu'il soit chasseur renforce son intérêt pour les utilités faunistiques de la haie et, partant, pour

leur entretien. Toutefois, il n'a pas eu de rôle décisionnel dans la mise en place de la filière bois déchiqueté de Haute-Mayenne et son action, inscrite dans le réseau CUMA, apparaît, de fait, peu ancrée au territoire.

Un acteur territorialisé au triple profil d'agriculteur, de maire et de Président d'une intercommunalité (acteur B)

- 21 Cet agriculteur-moteur, co-porteur du projet de la Société Coopérative d'intérêt Collectif (SCIC) B2E de l'Orne, agit essentiellement comme Maire d'une commune et Président d'une intercommunalité (Bocage Athisien). Son ancrage est à relier à sa connaissance fine des problématiques et des enjeux locaux de développement (tableau 1, situation 5). Il est à même de convaincre les élus du territoire qu'un équipement en chaudières automatiques à bois, alimentées localement, est possible. Installé en 1970 en élevage laitier au sein d'un GAEC à trois associés, il a évolué vers des pratiques agricoles de moins en moins intensives. La prise de conscience des dimensions environnementales et territoriales de l'agriculture lui est venue avec le militantisme syndical (Confédération Paysanne). S'il a toujours entretenu ses haies pour "faire du bois-bûche", il n'a pas initié techniquement les outils de déchiquetage du bois et ne les utilise pas. Il agit par conviction d'élu, attestée par son engagement dans le remembrement et le document d'urbanisme communal. Dès la fin des années 1990, il a porté le souci de l'entretien des sentiers de randonnée, de la promotion des replantations bocagères, au niveau de l'intercommunalité dont il est le Président. Par son profil multiple, cet acteur soucieux de défendre une vision multifonctionnelle de l'agriculture interconnecte différents réseaux professionnels et locaux, de la commune au Pays, pour promouvoir une action territorialisée d'autonomie énergétique à l'échelon intercommunal.

Un leader agricole local, acteur territorialisé contrarié (acteur C)

- 22 Fortement impliqué au sein de son Pays, cet éleveur bovin relie des réseaux d'acteurs agricoles (CUMA, antenne locale de la Chambre d'agriculture) et territoriaux. En tant que Président de la commission agricole du Pays, il affiche des ambitions d'autonomie agricole, puis énergétique (presses HVP ; tableau 1, situations n° 1 et 2) pour le Pays et il obtient un soutien par le biais du programme Leader⁵. Il associe ses responsabilités locales – Président d'une commission locale de l'eau – à la certification en agriculture raisonnée de son exploitation. Ses motivations procèdent d'une exigence d'autonomie agricole redéfinissant les formes de coopérations dans l'espace rural grâce à l'entrepreneuriat en groupe et à l'apprentissage en CUMA. Il est personnellement intéressé par l'outil qu'il contribue à construire. Bien qu'il reconnaisse de multiples fonctions à l'activité agricole, il ne va pas jusqu'à promouvoir une agriculture de services. L'outil qu'il initie reste d'usage agricole même si ses motivations premières ont relevé d'une recherche d'autonomie énergétique pour le territoire, en lien avec les collectivités locales.

Les agriculteurs-moteurs : entre réseaux professionnels agricoles, réseaux locaux et projets de territoire

La capacité à l'interconnectivité des agriculteurs-moteurs dans l'activation des ressources

- 23 Les filières locales n'ont pu se mettre en place sans le soutien des réseaux professionnels agricoles et sans l'investissement d'élus locaux à partir de programmes d'actions publique au sein du territoire. Certes, les agriculteurs-moteurs ont initié les outils techniques indispensables à l'activation de la ressource. Cependant, leur qualité essentielle réside dans l'interconnectivité qu'ils peuvent établir entre l'individuel et le collectif, entre l'agricole et le territoire. Les diverses modalités d'intervention des agriculteurs-moteurs articulent :
- l'implication dans certains réseaux professionnels agricoles et l'inscription dans des réseaux socio-territoriaux, à moduler selon les responsabilités exercées ;
 - avec la représentation affichée, ou non, d'une vision multifonctionnelle de l'agriculture assumant des missions territoriales au-delà de la seule production alimentaire ;
 - et le rôle d'usager et/ou d'expérimentateur des outils prototypes.
- 24 L'agriculteur-moteur peut être investi en tant qu'acteur territorialisé, en tant qu'entrepreneur agricole, en tant que citoyen préoccupé des impacts socio-territoriaux de ses activités. L'acteur A, sensible aux dimensions environnementales et de services de l'agriculture, intervient surtout au titre de sa délégation de responsabilités CUMA, au niveau départemental, sur un objet technique qu'il a "initié". La territorialisation de l'action agro-énergétique n'est pas sa préoccupation première. Dans le cas de l'acteur B, l'élu local prend le pas sur l'agriculteur. La représentation d'une dimension socio-territoriale et de service de l'agriculture, confortée par l'appartenance syndicale, se concrétise dans un projet intentionnellement pensé pour le territoire, rejoignant une sensibilisation plus ancienne sur la préservation du paysage. L'acteur C, leader agricole local, relais vers les institutions du Pays, affiche une intention de développement territorial motivée par une définition entrepreneuriale et collective de l'autonomie. Il a expérimenté les outils prototypes. Il promeut une agriculture conventionnelle raisonnée, soucieuse de l'image qu'elle renvoie. Son souhait initial de territorialiser l'action de développement se heurte aux limites d'un projet qui n'obtient pas l'autorisation de vendre du carburant aux collectivités locales, du fait des contraintes juridiques et fiscales de l'HVP en France⁶.
- 25 Les modalités d'intervention de ces acteurs s'inscrivent dans une combinatoire d'activation de la ressource (schéma 2). La présence d'un leader influent – un agriculteur-moteur, ici – ne suffit pas à développer une action si celle-ci n'est pas relayée par une dynamique de territoire (Callois et Mocquay, 2008, *op.cit.*).

Schéma 2 : le rôle des agriculteurs-moteurs dans l'activation de la ressource

Processus d'activation de la ressource : 4 éléments	Rôle des agriculteurs-moteurs	De l'action individuelle au projet collectif
---	-------------------------------	--

Découverte et invention d'un potentiel à activer par le projet	Initiative Prise en charge personnelle	Action interindividuelle en lien avec le technicien agricole ou l' élu	
Appropriation locale de nouvelles techniques et leur diffusion	Ils inscrivent la question technique à l'ordre du jour de la CUMA locale, puis départementale	Action collective agricole en CUMA Locale puis Départementale	
Diversité des profils d'acteurs dans des structurations partenariales localisées	Responsables de CUMA (locale / départementale ; CUMA déchiquetage ; CUMA HVP), Responsable agricole local, porteur de projet agro-énergétique	Du collectif agricole Au projet de territoire (intercommunalité ou Pays)	
Implication des territoires de projets et des projets de territoire dans l'élaboration des circuits locaux	Importance des profils actoriels interconnectant les responsabilités agricoles et celles d' élu local Présidents des coopératives locales	Projet collectif agricole et local ↓ HVP	Projet territorialisé ↓ CC Pays Coopératives locales bois énergie

- 26 De fait, l'ancrage au territoire des acteurs-moteurs se joue de différentes manières : par les responsabilités électives (ou représentatives) locales, de la commune au Pays ; par la représentation personnelle des missions environnementales, territoriales de l'agriculture, parfois renforcée par l'insertion dans les réseaux de l'agriculture autonome, économe et durable. Dans quelle mesure l'appartenance à un réseau professionnel plus ou moins "militant" de l'autonomie agricole (RAD, CIVAM, CUMA), a-t-elle motivé l'agriculteur-moteur à impulser une action collective agro-énergétique ?

Les acteurs-moteurs relèvent de différents réseaux professionnels agricoles

- 27 Ces projets n'ont pu émerger sans le soutien de réseaux professionnels agricoles qui promeuvent des formes d'autonomie et d'économie dans la conduite des exploitations. L'implication des FD CUMA, relais-bois-énergie de l'Ademe en Mayenne, dans l'Orne et dans le Calvados, a permis aux agriculteurs-moteurs d'expérimenter en groupe et d'assurer la mutualisation d'outils auprès d'adhérents relevant de référencements sociotechniques diversifiés. Les Chambres d'agriculture des 4 départements sont apparues plus réactives sur les presses HVP, dont l'utilisation peut s'inscrire dans la représentation dominante d'une agriculture de production. Six des sept agriculteurs interrogés sur les actions HVP sont impliqués dans les groupes techniques des Chambres d'agriculture, quelle que soit par ailleurs l'évolution de leurs pratiques agricoles, de l'élevage bovin à l'herbe aux techniques culturales simplifiées ou à l'agriculture

raisonnée. Ils privilégient l'affiliation au syndicat dominant. Sur le bois énergie, les manifestations d'intérêt des Chambres, plus récentes, sont fonction de l'engouement suscité chez leurs membres par les nouvelles techniques. Les Chambres restent cependant réticentes à un affichage environnemental et de services de l'activité agricole.

- 28 Dans les projets de bois-énergie, 8 agriculteurs-moteurs sur 11 associent des responsabilités en CUMA à l'affiliation aux réseaux CIVAM et RAD, ou à la Confédération Paysanne. La FD CIVAM de la Mayenne, relais info énergie de l'Ademe⁷, a eu une influence particulière dans le Pays de Haute Mayenne du fait de la mission énergie qu'elle y a assumée dès 2003 et par laquelle elle a pu toucher plus largement les agriculteurs locaux. De fait, un agriculteur-moteur qui avait sollicité les CIVAM sur un projet énergétique collectif s'est ensuite rapproché du réseau en confortant l'évolution de ses pratiques agricoles vers l'autonomie.
- 29 Si des fractures apparaissent entre les agriculteurs-moteurs militants des systèmes autonomes et économes et ceux qui cherchent seulement quelques marges d'autonomisation, les référencements peuvent procéder d'hybridations techniques, observées par ailleurs (Ansaloni et Fouilleux, 2006). Ainsi, un agriculteur moteur, représentant le syndicat dominant à la Chambre d'agriculture, promoteur du bois déchiqueté pour l'énergie, a désintensifié son système d'élevage, tout en maintenant deux hectares de maïs-fourrage, pour "ne pas passer pour un écolo". Toutefois, dans la mise en place des actions agro-énergétiques étudiées, la mobilisation de réseaux agricoles différents s'exerce sur des segments secondaires de l'activité agricole ou relevant, de fait, d'innovations assez peu transformatrices pour le système de production.
- 30 L'activation de la ressource interroge également la capacité des acteurs-moteurs à sensibiliser localement sur la valorisation d'un potentiel latent, au-delà du cercle des initiés ou des militants. Les ressources argumentaires utilisées constituent un enjeu de mobilisation locale et collective.

Pérenniser les actions en mobilisant au-delà des acteurs-moteurs

- 31 Les actions agro-énergétiques sont publicisées par les agriculteurs-moteurs, par les élus locaux porteurs des projets, par les institutions agricoles (FD CUMA, CIVAM, Chambres) à partir d'arguments considérés comme étant facilement appropriables par les agriculteurs, les habitants, les élus. En direction des agriculteurs, le caractère multidimensionnel des actions étudiées – entrepreneuriat agricole, expérimentation en machinisme, mutualisation de moyens, diversification, aménités agricoles, valorisation des ressources locales – devrait faciliter la tâche. Les agriculteurs-moteurs, responsables de CUMA ou des coopératives locales abritant les actions agro-énergétiques, communiquent sur la praticité des outils et l'aspect économique, aspects qu'ils supposent adaptés aux représentations agricoles dominantes. En direction du territoire, les élus investis (Pays de Haute-Mayenne, Intercommunalité d'Athis de l'Orne) relient ces projets à d'autres réalisations énergétiques locales et en publicisent les co-services attendus (entretien du paysage, par exemple).
- 32 Or, si les dimensions sociales, environnementales et territoriales sont indéniables, tant pour le bois-énergie que pour les presses HVP – qualité sanitaire et nutritionnelle sans OGM, traçabilité, stockage du carbone, lutte contre les gaz à effet de serre, entretien du paysage –, elles ne conduisent pas toujours à une territorialisation de l'action de développement. Les dimensions territoriales et environnementales des projets – qui

tiennent à la nature des actions pensées pour l'autonomie agricole – et leur inscription dans des projets de territoire – qui dépend des politiques locales – sont à distinguer. Dans la filière locale bois-bocage énergie (tableau 1, situations 3 à 5), l'équipement des communes en réseaux de chaleur assure le passage de l'autoconsommation agricole à la construction d'un projet de territoire ; le caractère stratégique du profil actoriel diversifié d'agriculteur-initiateur des agro-énergies, membre des CUMA et élu local, s'en trouve valorisé. La structuration multipartenariale en coopérative permet à une diversité d'acteurs d'affirmer localement le caractère intégré d'un projet associant la promotion des énergies renouvelables à l'entretien de la haie. En revanche, les projets HVP relèvent d'un fonctionnement agricole-centré entre les agriculteurs, les CUMA et la Chambre d'agriculture. Le PER du Layon-Saumurois (tableau 1, situation n° 2), initialement conçu pour l'huile-carburant en direction des collectivités locales, a été réorienté sous l'autorité du Préfet vers la seule production d'aliments du bétail. Les acteurs au profil-actoriel d'agriculteurs-moteurs / élus ou représentants locaux (acteur C) ont été empêchés, de fait, de concrétiser leur intentionnalité initiale de territorialiser un projet en lien avec les besoins des collectivités locales.

Conclusion

- 33 La recherche d'autonomie individuelle, puis collective, en agriculture est une motivation par laquelle deux modalités d'ancrage des acteurs-moteurs au territoire se rejoignent : la sensibilisation personnelle aux dimensions multifonctionnelles, environnementales, paysagères et de services de l'agriculture, jusqu'à l'inscription dans des réseaux professionnels défendant cette vision de l'activité; et/ou les fonctions d'élu local, de représentant du Pays, prédisposant l'acteur-moteur à la dynamique entrepreneuriale collective. Dans le processus de territorialisation des actions agro-énergétiques, la capacité des agriculteurs-moteurs à interconnecter les réseaux socio-territoriaux et de développement agricole aux collectivités locales et aux Pays est d'autant plus opérante que l'initiative multipartenariale s'impose. De plus, elle permet à ces acteurs d'afficher, auprès des élus locaux, une image de l'agriculture davantage ouverte sur ses missions de service en direction du territoire ; la portée du message est aussi liée à la capacité d'action dont dispose l'acteur grâce à ses responsabilités. Le fait que certains acteurs présentent un profil multiple d'agriculteur en CUMA et d'élu local et/ou de représentant au sein du Pays, facilite le glissement de l'action agricole au projet de territoire. Cette qualité, particulièrement recherchée par les élus locaux, techniciens agricoles, agents de développement, promoteurs des circuits-courts agro-énergétiques permet de mobiliser des collectifs d'acteurs singuliers, critère fondamental de spécification de la ressource.
- 34 Pour l'agriculteur-moteur, les actions collectives agricoles ou de développement territorial relèvent de temporalités diverses, entre le cycle de vie de l'exploitation, son inscription dans le vécu local et l'historique de l'action publique locale impliquant l'agriculture, la valorisation des ressources et le développement durable. Parallèlement, le profil multi-actoriel de l'agriculteur-moteur est, lui aussi, évolutif. La façon dont les activités de l'exploitation agricole interfèrent avec la vie familiale et le projet professionnel peut remettre en cause l'implication de l'agriculteur-moteur dans des projets de territoire. Trois formes d'engagements des agriculteurs ont été définies (Purseigle, 2004): un engagement-instrument de défense professionnelle ; un engagement-apprentissage au sein de réseaux techniques agricoles; un engagement-

projet qui permet d'intégrer une action située à l'interface famille-métier-société-territoire. Les projets étudiés relèvent, de façon inégale, de ces deux dernières formes d'engagements, les co-constructions liées au bois énergie ayant, plus que les projets HVP, pu s'inscrire dans des processus de territorialisation.

BIBLIOGRAPHIE

- Ansaloni M. et Fouilleux E., "Changement de pratiques agricoles. Acteurs et modalités d'hybridation technique des exploitations laitières", *Économie Rurale*, n° 292, Mars-Avril 2006, p. 3-17.
- Callois J-M. et Mocquay P., 2008, "La territorialisation des politiques de développement rural, acquis des expériences antérieures et perspectives", *Ingénieries, Eau, Agriculture, territoire*, n° spécial, p. 155-163.
- Cordelier S. et Le Guen R., "Élections professionnelles et conception de l'entrepreneuriat (1983-2007)", in Hervieu B. et al. (dir.), *Les mondes agricoles en politique*, Presses de Sciences Po, Paris, p 145-191
- Darré J-P., Mathieu A. et Lasseur J. (coord.), 2007, *Le sens des pratiques. Conceptions d'agriculteurs et modèles d'agronomes*, INRA Éditions, 320 p.
- Deffontaines J-P. et Prodhomme J-P., 2001, *Territoires et acteurs du développement local*, DATAR, Éditions de l'Aube, 179 p.
- Deléage E., 2004, *Paysans, de la parcelle à la planète, Socio-anthropologie du RAD*, Paris, Syllepse, 245 p.
- Delfosse C, 2010, « La France et ses Terroirs. Un siècle de débats sur les produits et leurs liens à l'espace », in Delfosse C. et al, *Pour, Alimentation et territoires*, p. 63-74.
- Dobigny L., 2012, "Produire et échanger localement son énergie. Dynamiques et solidarités dans les communes rurales", in Papy F., Mathieu N. et Férault C. (dir.), *Nouveaux rapports à la nature dans les campagnes*, Quae Éditions, Paris, p. 139-152.
- Gafsi M., 2006, "Exploitation agricole et agriculture durable". *Cahiers Agricultures*, 15 (6), p. 491-497.
- Gumuchian H., Grasset É, Lajarge R. et Roux É., 2003, *Les acteurs, ces oubliés du territoire*, Anthropos, 186 p.
- Gumuchian H. et Pecqueur B., (dir.), 2007, *La ressource territoriale*, Économica-Anthropos, 252 p.
- Hérault-Fournier C., Merle A. et Prigent-Simonin Anne-Hélène, 2012, "Comment les consommateurs perçoivent-ils la proximité à l'égard d'un circuit court alimentaire ? ", *Management et Avenir*, 2012/3, p. 16-33.
- Le Caro Y., Madeline P. et Pierre G. (dir.), 2008, *Agriculteurs et territoires, entre productivisme et exigences territoriales*, PUR, 268 p.
- Lévy J. et Lussault M. (dir.), 2003, "Acteur", *Dictionnaire de géographie et de l'espace des sociétés*, Belin, 2003, 1033 p. : 39-42.

- Pierre G., Madeline P., Margétic C., Croix N., Bermond M. et Peltier C., 2008, Durabilité, agricultures et territoires : quels questionnements pour les ruralistes d'universités de l'Ouest, *Géocarrefour*, vol 83, n° 3, p 245-250.
- Purseigle F., 2004, *Les Sillons de l'engagement : jeunes agriculteurs et action collective*, Paris, L'Harmattan-Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire, Débats jeunesse, 262 p.
- Rémy J., 2010, "Un métier en transformation : introduction", in Bertrand Hervieu *et al*, (dir.), *Les Mondes agricoles en politique*, Presses de Sciences Po, Paris, p. 41-50.
- Rieutort L., 2009, "Dynamiques rurales françaises et reterritorialisation de l'agriculture", *L'Information Géographique*, n° 1, p. 30-48.
- Rocheffort R., 1983, "*Réflexions liminaires sur la géographie sociale*", Actes du colloque de Lyon sur la géographie sociale du 14-16 octobre 1982, Éditions Daniel Noin, p. 11-15.
- Sailleilles S., 2006, "Le faible encastrement territorial : handicap ou opportunité pour la création d'entreprise en milieu rural ? ", Cinquièmes journées de la proximité, Bordeaux, 16 p.
- Tritz Y., 2012, Le système énergétique agri-territorial (SEAT) : les bioénergies comme outil de développement local, *Géographie, Économie, Société*, 2012/1 – Volume 14, p. 31-52.
- Valette É, Aznar O., Hrabanski M., Maury Ca., Caron A. et Decamps M., 2012, "Émergence de la notion de service environnemental dans les politiques agricoles en France : l'ébauche d'un changement de paradigme ? ", *Vertigo*, vol 12, n° 3, décembre 2012, 19 p.
- Van Thilbeurgh V., Le Clozier Y. et Disenhaus C., 2008, "La durabilité des exploitations laitières : rôle du territoire dans leur fonctionnement en Ille-et-Vilaine", *Géocarrefour*, Vol 83, n° 3, p. 235-243.
- Verbeck C., Lenain M-A. et Blasquet-Revol H., 2011, "Vers un nouveau modèle systémique dans l'analyse de la création d'activités et d'emplois en espace rural", *RERU*, n° 2, p. 369-388.

NOTES

1. Le bois bocage énergie est publicisé par des fêtes, des salons ou par une communication ciblée. Le Pays de Haute-Mayenne organise chaque année un salon de l'Environnement et du Développement Durable. L'association Horizon bocage, créée en 2004, mène des actions de sensibilisation du public. Dans le Pays du Bocage Ornaï, la commune de Chanu organise depuis 2006 un salon bois énergie.
2. POPE : Loi de Programme fixant les Orientations de la Politique Énergétique)
3. Jusqu'à 400 000 euros pour une presse HVP ; 150 000 euros pour une déchiqueteuse à grappin qui saisit le bois par un bras mécanique. Le bois déchiqueté est utilisé dans des chaudières à alimentation automatique, facilitant l'usage de l'énergie bois.
4. Statut défini par l'art. 36 de la loi du 17/07/2001 modifiant la loi du 10/09/1947 sur la coopération.
5. GAL Leader Plus Layon-Saumurois
6. La Loi d'Orientation Agricole (2006) autorise la vente d'HVP entre agriculteurs et collectivités locales, après protocole entre le Préfet et les douanes et la création d'un entrepôt fiscal. Des collectivités locales (Villeneuve-sur-Lot) en bénéficient. Les aspects fiscaux rendent l'HVP-carburant peu intéressant pour les agriculteurs, comparativement au fuel détaxé.
7. Ademe : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.

RÉSUMÉS

Les projets agro-énergétiques en circuit local pensés pour l'autonomie énergétique et agricole, individuelle et collective, ou pour le territoire, se sont multipliés dans l'Ouest français depuis le milieu des années 2000. L'autonomie procède de la mobilisation des ressources locales et de l'inscription des exploitations dans des dynamiques territoriales. Co-construits entre des agriculteurs, leurs organisations professionnelles (chambres d'agriculture, CUMA, CIVAM), et des collectivités locales ou des Pays, ces projets s'appuient sur des dynamiques d'action publique de type Pôle d'excellence rurale ou programme Leader, dans l'Orne, le Calvados, la Mayenne et le Maine-et-Loire. Le passage de l'autonomie agricole individuelle à l'action collective territorialisée met en évidence le rôle de quelques agriculteurs-moteurs, initiateurs des outils techniques en CUMA. Autant par leur profil multi-actoriel (agriculteurs, élus locaux, responsables associatifs) que par leur ancrage socio-territorial, ils facilitent l'interconnection entre action de développement agricole et projet de territoire. La définition d'une agriculture multifonctionnelle assumant des missions de services au bénéfice des territoires met en tension les représentations habituelles de l'activité agricole.

The implementation of local projects for autonomy (energy and feed) and agricultural short circuits (pure vegetable oil and hedged-farmland wood energy) relies on farmers' and local officials' initiatives. Autonomy can be considered in relation to the use of local resources and to the involvement of farmers in territorial projects. These projects are part of the European Union Leader program and of a French program for innovation in rural spaces : "centers for rural excellence" (*pôles d'excellence rurale*). These projects combine different networks of stakeholders answerable to local institutions or cooperatives such as CUMA (French cooperatives for collective use of agricultural equipment) and CIVAM (French organization for the promotion of initiatives in rural and agricultural local development) or others agricultural networks. However, the transition from individual agricultural autonomy to collective action, then to projects for territorial development, points out the role of some local stakeholders. Some farmers who initiated the use of technical tools in local cooperatives play an essential part in interconnecting the agricultural development action with the local territory project. This is due to their socio-territorial entrenchment and to their specific profile as farmers, elected officials or associate managers. The projects for agricultural and local autonomy lead to question the representations of agriculture in relation to its multifunctionality and its socio-territorial dimension.

INDEX

Mots-clés : circuits courts non alimentaires, autonomie agricole, développement territorial, ancrage territorial, acteur-moteur, externalités

Keywords : short circuits, local projects for agro-energy, agricultural autonomy, territorial development, stakeholders, farmers-initiators, environmental services

AUTEUR

GENEVIÈVE PIERRE

MCF HDR en géographie

UMR ESO 6590

Université d'Angers

genevieve.pierre@univ-angers.fr